

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

– I –

Un journaliste anglais proposait, il y a quelque temps, dans le *Radio Times*, que l'on invitât une machine à traduire. Il vient trop tard; elle est depuis longtemps en usage. Tous les journaux possèdent un ou plusieurs de ces engins. Sur les boulevards, tout récemment j'ai pris un bock avec l'un d'eux.

– Mais comment, lui demandai-je – la stupéfaction neutralisant la courtoisie – comment pouvez-vous traduire une langue que vous ne... qui vous est si peu familière?

– Oh! c'est bien simple, me répondit-il. Je fais ça à coup de dictionnaires... comme, dans le temps, mes versions latines... C'est en faisant des versions latines que j'ai appris à traduire l'anglais.

Mes lecteurs n'auront qu'à parcourir dans certains journaux les nouvelles venues de l'étranger pour reconnaître le bonhomme. Si ce n'est lui ce sera donc son frère. Je suis persuadé qu'ils savent tous deux faire des choses beaucoup plus difficiles, mais traduire il ne le savent pas. Leurs «belles infidèles» combinent la laideur et l'infidélité et c'est à leurs méfaits que pensait Jules Renard en écrivant : «la traduction, ce crime de gens malhonnêtes qui, ne connaissant ni l'une ni l'autre langue, entreprennent avec audace de remplacer l'une par l'autre».¹

Les Anglais qui ont plus de bienveillance et de bonhomie que l'auteur de *Poil de Carotte* – ce n'est pas un bien grand mérite – laissent entendre la même chose en disant : «Nothing improves by translation except bishops.»

Certes, on aimerait détourner de leur entreprise quelques-uns des moins endurcis parmi cette horde de traducteurs improvisés qui déversent sur nos journaux le flot de leur incompetence. Mais cela est-il au fond désirable? Les traducteurs les plus mauvais ne

¹ *Journal*, 5 août 1894.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

rendent-ils pas tout de même quelque service? Il n'est pas de jardin que ceux où poussent les fleurs les plus exquises. Qui me dira s'il vaut mieux n'avoir jamais connu M. Pickwick que de le rencontrer l'habit souillé de quelques contresens et portant peut-être à la boutonnière, par une erreur de traducteur – le ruban du mérite agricole? À la décharge de ces mauvais artisans je dirai qu'il n'existe pas à ma connaissance de traité complet de leur métier. Pas le moindre Manuel Roret. Et c'est bien dommage. Pourtant il suffirait, afin d'en confectionner un, de lire à droite et à gauche tout ce qui a été publié sur le sujet, de mettre en ordre ces diverses idées, d'en discuter la valeur, d'en dégager les principes, d'édicter quelques préceptes supplémentaires dont personne ne semble avoir soufflé mot et de tirer du tout quelques conclusions provisoirement définitives.

Si je n'avais eu l'ambition déraisonnable de faire tant d'autres choses, j'aurais pu sans doute le tenter moi-même. À vrai dire j'en ai été détourné par un scrupule qui a bien sa pertinence. Le voici en deux mots : je n'ai pu encore me mettre d'accord avec moi-même sur la définition de la traduction. Il y a en effet à la base de toute entreprise de ce genre une question de principe qu'il faudrait résoudre, que les traducteurs ont toujours esquivée et dont, pour ma part, j'ignore la véritable solution. Cela est déjà très pathétique pour un homme qui, comme moi, se mêle non seulement de traduire, mais encore d'enseigner aux autres comment s'y prendre. Dans une comédie que j'ai entendue récemment à la TSF figure un guide qui ne connaît pas les choses qu'il montre. Il me semble parfois que c'est sa casquette que je porte.

Ce n'est pourtant ni par faute de pratique, ni par manque de réflexion que la réponse m'échappe. Et après quelque cinquante ans de métier, je suis arrivé modestement à la conclusion que si je ne la connais pas, c'est qu'il n'est pas possible de la connaître. Autrement je l'aurais découverte tout seul, ou bien on me l'aurait dit, ou je l'aurais lu quelque part. Bref, ça se saurait.

Pour se faire mieux entendre le plus simple est de s'en rapporter à un exemple. Prenons Shakespeare au hasard. Le livre s'ouvre de lui-même à la 4^{ième} scène du 3^{ième} acte de *Roméo et Juliette* qui est précisément l'une des plus belles. C'est d'ailleurs pour cela que le livre s'ouvre à cette page : il s'agit d'un hasard dirigé. Je tombe sur les deux vers suivants :

It was the nightingale...

That pierc'd the fearful hollow of thine ear;

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

Notre problème consiste à traduire du Shakespeare en français et notre embarras naît de ce que, si nous écrivons du Shakespeare ce ne sera pas du français, et que si nous écrivons en français, ça ne sera pas du Shakespeare. Essayons; d'abord aussi littéralement que possible : «C'est le rossignol qui a percé le creux craintif de ton oreille.» Fidélité indisputable à la lettre, mais premier prix de charabia, n'est-ce pas?

Que diable! puisqu'on traduit en français, il s'agit d'abord d'écrire en français! Essayons derechef : «qui perça jusqu'au fond ton oreille craintive». Ah, ceci est admirable, c'est du français le plus pur, parfaitement rythmé – c'est même un alexandrin, ce qui n'aura d'inconvénient que si nous écrivons en prose. Seulement ce n'est pas du Shakespeare, ça ne ressemble même en rien à du Shakespeare. Perdues la hardiesse, l'originalité du grand Will, l'accouplement insolite de *fearful* et de *hollow*.

– Fort bien, me direz-vous, c'est donc après tout *Shakespeare* qu'il faut traduire – ses pièces ne valent qu'en ce qu'elles sont de lui. Reprenons notre traduction première et foin du français!

Redisons donc, malgré Vaugelas ou plutôt malgré M. Albalat et tous les docteurs en style : «C'est le rossignol qui a percé le creux craintif de ton oreille.» Et voilà l'affaire réglée! Hélas non! car Shakespeare, lui, écrivait en bon anglais, il n'en est de meilleur, et en écrivant nous, en mauvais français, nous faisons tout le contraire de ce qu'il faisait; nous ne le traduisons pas.

Nous agissons comme ces auteurs du XVII^e siècle qui croyaient imiter les anciens en copiant leurs pièces de théâtre ou autres écrits. Or les anciens écrivaient des oeuvres originales, d'inspiration nationale et contemporaine. Pour les imiter vraiment, il aurait fallu procéder de la même manière. Il y a bien là de quoi nous serrer la gorge.

La difficulté joue naturellement dans les deux sens. Veut-on un exemple correspondant en anglais? Prenons ces deux beaux vers de Racine au rythme anapestique.

Mais un trouble importun vient depuis quelques jours

De mes prospérités interrompre le cours.

Ici je suis J. H. Hallard² : «If, for example, we translate them mentally to ourselves: “But an

² *Anglo-French Review*, October 1929 : “Why Learn French?”

importunate trouble for the last few days has been interrupting the course of my prosperities”, we no doubt have a translation, but what a translation! It is stilted and impossible English. But if we translate the words thus: “But a haunting dread has these last few days marred all my happiness”, one has a notion of the colour of the passage.» «A notion», oui, et c’est bien tout. Négligeons le fait que *trouble* ne veut pas dire «dread» et encore moins «trouble» et prenons la phrase telle qu’elle est. C’est assurément de l’anglais et de l’anglais excellent mais sous ce vêtement de coupe britannique, si je retrouve Savile Row, je ne reconnais plus Racine.

Aussi bien, si je dois habiller exclusivement à la française les pensées de tous les auteurs que je traduis, celles-ci, qu’elles émanent d’un Cafre, d’un Russe ou d’un Patagon, porteront toutes un même uniforme de confection et paraîtront sortir de la Belle-Jardinière ayant perdu toute caractéristique nationale distinctive, hormis celles qui affectent les substrat des idées. Est-ce là le moyen de donner aux Français un tableau fidèle des littératures étrangères? On sent bien que non, car la façon d’exprimer la pensée est tout aussi représentative d’une langue, d’un peuple ou d’un auteur que l’idée elle-même. Et pourtant qui saurait faire autrement?

Ce qui rend plus difficile encore une définition du terme «traduction», c’est que ce vocable englobe deux sortes de travaux foncièrement différents par le but qu’ils visent et par la nature même de leurs réalisations. Le premier n’a pas sa fin en soi : c’est un exercice d’école, simple moyen d’étudier les langues étrangères. Il repose sur ce qu’on appelle en anglais “a working hypothesis”, une hypothèse de laboratoire : à savoir qu’un texte est décomposable à l’analyse. Celui qui enseigne la traduction sait que cette hypothèse est fautive, tout comme le biologiste sait qu’il est inexact de prétendre que le règne végétal et le règne animal sont deux royaumes dépendants, tout comme l’historien sait que les divisions entre siècles ne correspondent à rien de réel. Mais, si arbitraires que soient ces conventions, la faiblesse de l’entendement humain les rend indispensables. Il importe seulement que, s’interposant entre l’esprit et la vérité, elles ne cachent point celle-ci à celui-là. Cette sorte de traduction, nous l’appellerons *traduction pédagogique*.

Le maître qui s’y adonne incite l’élève à méditer sur le texte, à découvrir les secrets du style, à mesurer les effets, à répondre aux interrogations implicites de la phrase, à dénuder

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

et à dérouler le fil du sens continu, mais caché par endroits. Il amène ensuite son disciple à explorer sa propre connaissance de l'autre idiome, aidée par les dictionnaires, pour découvrir dans le moindre détail les équivalences et effectuer les transpositions les plus rapprochées. Il lui conseille de se mettre dans l'état d'esprit de l'auteur, de partager son sentiment, sa vision personnelle des choses, de chercher à créer une impression aussi voisine que possible de l'original au moyen d'une expression différente. Ainsi un mosaïste copie une aquarelle... Bref, subordonnant l'art à la science, il «enseigne» à traduire comme on enseigne à faire des vers, car, si oiseuse et vaine que soit cette tâche, on peut «enseigner à faire des vers». Il prend garde que le vétilleux souci des fidélités à la lettre, particulières et successives, n'aille point aboutir, par quelque malencontreux hasard, à une infidélité générale à l'esprit.

Ce n'est qu'à cette condition que la traduction pédagogique peut devenir une forme supérieure du jeu de cubes.

La seconde sorte de traduction – «absorption followed by recreation» – est tout autre chose. Elle porte en soi son propre objet, est sa fin en elle-même. On y ambitionne de recréer *in toto* l'oeuvre d'un auteur dans l'esprit d'une langue différente, de façon que les lecteurs étrangers éprouvent, autant que faire se peut, les mêmes émotions que les indigènes à la lecture de l'original.

Ici le traducteur se pénètre du texte par une sorte d'appréhension intuitive immédiate, le ressent avec une vive acuité d'émotion et le ressuscite dans un autre idiome. Son oeuvre se charge d'une puissance d'évocation équivalente. Tel est du moins l'idéal. La fidélité au détail n'a plus la même importance car le traducteur cherche à faire aussi bien que son modèle plutôt que de viser à faire exactement la même chose.

Comme il s'agit d'une véritable transfusion de sang, une certaine consanguinité entre l'auteur et le traducteur est indispensable. En ce domaine, pour réussir il ne faut que du génie – un génie supérieur presque à celui de l'original lui-même, car le traducteur entre dans la lice tout chargé de chaînes.

Cet art paradoxal qui crée, tout en reproduisant, où la copie fait figure d'original, n'est pas sans valeur pédagogique indirecte, car il peut, à son tour, servir d'inspiration, mais il n'est pas immédiatement transmissible : on n'apprend pas à un homme à être poète. Cet art si j'étais capable de l'exercer, je ne saurais l'enseigner.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

La méthode pédagogique, elle, n'exige pas le même degré de consanguinité. Comme un bon acteur doit être capable de tenir tous les rôles, le bon maître de traduction ainsi comprises doit pouvoir traduire également tous les textes de caractères les plus variés.

Il va de soi que ces deux méthodes³ n'existent pas à état pur et qu'elles s'entreprennent dans la pratique. Il s'entend aussi que vivant toutes deux de compromis, elles diffèrent surtout par la nature de leurs sacrifices.⁴

Il arrivera par chance qu'en se bornant à viser la plus humble des deux formes de traduction on atteigne fortuitement à la seconde. Tel tireur fait mouche qui ambitionnait seulement de ne pas manquer la cible. Dans la majorité des cas, il faut le reconnaître, ni l'une ni l'autre de ces deux méthodes ne peuvent faire participer le lecteur à la vie totale incluse dans un texte.

La raison de ce fatal échec, ce n'est pas à ceux qui me lisent que je l'apprendrai. L'expérience les a instruits. Tout comme moi-même, ils ont trébuché sur les phrases les plus simples. Ils ont reconnu que de même que la possibilité du mouvement se démontre en marchant de même l'impossibilité de la traduction se démontre en traduisant.⁵

Tout aussi bien que moi mes lecteurs savent que ce qui a été exprimé dans une langue

³ J'ai plaisir, à ce propos, à citer une page décisive de M. Valéry Larbaud : «Je sais bien qu'un certain nombre d'hommes de lettres et la plupart des poètes sont enclins à se méfier des jugements portés sur les traductions d'ouvrages littéraires, par les spécialistes universitaires, dont ils dédaignent la méticuleuse sévérité : ils disent qu'une traduction, ou dans le langage des érudits «un essai de traduction», peut être parfaitement correcte dans tous ses détails et ne donner dans l'ensemble qu'une plate, insipide et dérisoire image du texte. Cela est vrai et on pourrait en citer des exemples. Mais je sais bien aussi qu'une traduction «brillante» qui ne se soucie pas d'être grammaticalement fidèle au détail du texte, qui supprime ou esquive les difficultés, et qui n'en est pas à quelques faux sens ou contresens près, ne vaut pas mieux que la scrupuleuse et impeccable version d'un érudit qui n'a senti ni la beauté ni le sens profond de l'original.» (*Les carnets de Samuel Butler*, N. R. F. 1935, p. 83 et seq.).

⁴ Dans notre exemple le compromis entre «percé le creux craintif de ton oreille» et «percé jusqu'au fond ton oreille craintive» me paraît réalisé par «percé le tympan craintif» ou «percé le tympan de ton oreille craintive».

⁵ J'ai déjà traité cette question d'une façon détaillée dans *Le Vrai ami du traducteur anglais-français et français-anglais*, Paris, 1930.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

ne peut se rendre exactement dans une autre; les façons de penser, de sentir, de juger, de deux peuples étant dissemblables, les mots ne peuvent correspondre aux mots, ni les phrases recouvrir les phrases, ni la musique verbale produire d'identiques accords, de sorte que, même chez les meilleurs, traduire, *to traduce*, c'est diffamer. Je n'en veux donner qu'une preuve.

Un grand lettré anglais, M. Arthur Ellis, a publié de Mallarmé une traduction géniale. C'est un véritable tour de force dont M. Koszul a rendu compte avec beaucoup de pénétrante finesse, ajoutant :

Il est, en effet, fort curieux de constater qu'un Mallarmé ainsi transcrit devient non pas exactement plus intelligible – encore que, toute traduction étant une interprétation, M. Ellis ait assez souvent laissé voir comment pour sa part il soulignerait les intentions de ces textes «hermétiques» – mais plus naturel, pour autant que depuis longtemps la poésie anglaise s'est aventurée dans cette voie des suggestions, mal réductibles au discours rationnel, que cultive (à l'excès, diront sans doute bien des lecteurs) l'ésortérisme mallarméen.

Et voilà bien là le malheur inévitable – la traduction de M. Ellis ne produit pas sur le lecteur anglais la même impression que M. Mallarmé sur nous; la faute n'en est ni à Mallarmé, ni à M. Ellis et n'est pas davantage imputable à la traduction en soi : elle tient à ce que le lecteur anglais familiarisé avec les finesses de la haute imagination poétique anglaise ne peut plus connaître l'enchantement de découvrir un nouveau royaume.

Source : *French Studies*, vol. III, 1949, p. 345-350.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

– II –

Dans un précédent article⁶ j'ai exposé les difficultés qu'on éprouve à définir précisément ce qu'est une traduction. Bien d'autres surgissent par la suite sous les pas du traducteur. L'une des plus ardues consiste à déterminer dans quels cas et jusqu'à quel point il peut avoir le droit de modifier l'original.

J'entends d'ici le profane se récrier : «Mais jamais, au grand jamais! Esclave de son texte, le traducteur n'a qu'un droit qui coïncide avec son plus impératif devoir : la fidélité absolue.» C'est bientôt dit, mais une telle assertion n'est qu'une vue de l'esprit purement théorique à laquelle il est impossible d'asservir la pratique.

Les plus intransigeants concéderaient sans doute que, s'il n'a pas le droit de corriger le texte, le traducteur est parfois justifié à venir en aide d'un tour de main à son auteur. Nous prétendons qu'il peut aller plus loin.

Au cours de ces pages, où nous traiterons en principe de la traduction en français, notre propos sera précisément d'envisager les occasions où il est légitime d'apporter des modifications au texte. Auparavant il n'est toutefois pas inutile d'examiner quelle est l'attitude respective des Français et des Anglais au regard de la parole écrite.

J'ai l'impression que dans la grande majorité des cas un écrit est, pour les Français, l'aboutissement de la pensée alors que pour les Anglais, celle-ci serait la phase initiale de l'action. Il m'a été donné d'examiner un nombre considérable d'étudiants dans les deux pays et j'ai constaté mainte fois que, à l'inverse des Français, les Anglais qui composent se contentent le plus souvent du premier jet : on ne fait pas le brouillon d'un coup de poing.

Je me rappelle mon naïf étonnement, il y a une quarantaine d'années, quand je reçus des copies, sans ratures⁷ et qui n'avaient point été relevées, d'étudiants auxquels j'avais proposé comme dissertation ces vers rebattus de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

⁶ *French Studies*, (1949), pp. 345-50.

⁷ Il n'y a pas en anglais de vocable unique pour «brouillon» et *erasure* ne correspond pas exactement à «rature».

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

Polissez le sans cesse et le repolissez

Cet incident me remémore la boutade du professeur B. qui me disait un jour : «Le Français fait péniblement de la prose facile, l'Anglais fait facilement de la prose pénible.»

Quoi qu'il en soit, débarrassé maintenant de notre question préliminaire, nous pouvons revenir aux occasions où le traducteur semble avoir le droit de modifier son texte. Elles dépendent de plusieurs facteurs : différence de génie entre les langues envisagées, écart entre les exigences des lecteurs respectifs de l'original et de la traduction et, en dernier lieu, présence de certaines imperfections imputables à l'auteur qu'on traduit.

Que faut-il entendre par le génie d'une langue? C'est, à mon sens, la nature, le dosage et la combinaison, dans cet idiome, des éléments intellectuels et des éléments affectifs qui, réunissant la parole à la pensée, expriment le tempérament national.

Parmi les traits universellement reconnus du caractère britannique prenons au hasard la réserve. On sait qu'en toutes circonstances l'Anglais réduit, minimise, comme on tend à dire aujourd'hui, l'importance de ce qu'il entreprend, de ce qu'il accomplit, de ce qu'il possède. L'expression verbale de cette tendance est l'*understatement*. Transposées en français ces exagérations à l'envers, inspirées par une modestie qui n'est pas uniformément sincère, et tout aussi éloignées de la vérité que la jactance ostentatoire, pourraient être prises au pied de la lettre par un lecteur mal averti. On peut concevoir, que pour ne pas fourvoyer celui-ci, il y ait parfois lieu de leur restituer leur valeur réelle.

A cet égard je voudrais citer une circonstance, sans doute assez exceptionnelle, où cette mesure fut non seulement licite mais obligatoire.

Au début de ce siècle l'Angleterre possédait une armée de métier où tous les officiers étaient d'abord des hommes du monde, qualité à laquelle la compétence professionnelle ne s'ajoutait que par surcroît. Depuis, les conditions de la guerre moderne ont changé cet état de fait, mais certaines habitudes traditionnelles sont demeurées. C'est ainsi qu'un général d'armée, désirant faire exécuter un ordre par un divisionnaire, se contentera d'employer la formule : *I suggest that you should...*

Si en 1915, alors que j'étais officier de liaison au Corps Expéditionnaire Britannique, je n'avais pas pris sur moi de donner un caractère plus impératif à une *suggestion* envoyée par un général anglais à un camarade français qui se trouvait sous ses ordres, celui-ci n'aurait

pas manqué de croire que le choix de l'initiative lui était laissé et ce malentendu pouvait entraîner des conséquences catastrophiques. Il suffisait d'ailleurs de donner un simple coup de pouce et de rendre *I suggest* par «je vous prie de vouloir bien» qui est un ordre courtois, mais un ordre.

Un second trait de l'Anglais c'est qu'il ne semble pas éprouver pour les ambiguïtés instinctive que le Français. Dans mon prochain ouvrage, à paraître en 1951⁸, j'ai consacré tout un chapitre aux causes d'amphibologie dans sa langue. Plutôt que de ne pas parler clairement, le Français sacrifie la brièveté, voire la légèreté. Ainsi, lorsque le traducteur veut rendre *I do nothing because it pleases me*, il doit modifier la traduction littérale «Je ne fais rien parce que ça me plaît,» qui a deux sens, et dire : «Rien de ce que je fais ne m'est inspiré par le plaisir que j'en escompte», ce qui est lourd mais précis.

C'est en partie en raison de son extrême clarté que la langue française était devenue la langue diplomatique. Peu à peu, par suite de la veulerie intellectuelle des Français, elle a perdu cette vertu distinctive et s'est vue déclasser pour cette raison parmi d'autres moins bonnes. Peut-on s'en étonner quand on voit, par exemple, les Nations-Unies intituler «Commission du Territoire Libre de Trieste» ce qui est en réalité la «Commission chargée d'étudier le statut applicable au Territoire Libre de Trieste». Et ce n'est là naturellement qu'un cas entre mille. On a trouvé moyen d'appeler «Commission du Site» l'organisme chargé de déterminer l'emplacement que devait occuper le siège de l'O. N. U. et, ironie suprême, ce «site» est l'un des quartiers les plus laids de Manhattan.

Revenons aux ambiguïtés proprement dites. Quelle conduite le traducteur tiendra-t-il à leur égard? Lorsqu'il en rencontre une, doit-il corriger le texte en la supprimant, c'est-à-dire choisir l'une des deux interprétations au risque de prendre la mauvaise? Doit-il au contraire la maintenir sous prétexte qu'elle peut être intentionnelle? S'il prend ce parti il sera accusé d'imprécision par le lecteur français qui n'a pas le texte sous les yeux ou qui est incapable de le comprendre. Il faudrait qu'il s'explique dans une note de bas de page mais, à ce jeu, les gloses ne tarderaient pas à déborder le texte. Cette solution n'est pratique que

⁸ *English, The Mirror of the English, with side-reflections on French.*

pour une édition critique.

Sans doute, parfois l'ambiguïté n'est que théorique pour ainsi dire. Prenons la phrase : *The freedom of expression and the universality of interest of the American Press is such that it is possible to find quotations to support any side of any argument.* Il est bien clair que, malgré les apparences, il ne s'agit pas de l'intérêt que l'univers prend à la presse américaine, mais de la réciproque. On devra donc traduire par : «La presse américaine jouit d'une telle liberté d'expression et prend à toutes choses un intérêt si vif que...»⁹

Une troisième caractéristique de l'Anglais est l'indifférence, pour ne pas dire le mépris, qu'il affiche à l'égard de la logique. Le Français, et c'est là un défaut qu'il ne soupçonne pas toujours, la tient en profond respect. Il n'est pas niabile d'ailleurs que les règles qu'elle prescrit équivalent dans le discours au simple bon sens. Le génie de notre langue ne tolère point que les idées soient lâchement faufilees sans nul souci de leur interdépendance, de leurs liaisons, de l'effet que doit produire leur sage gradation. Si l'auteur n'a pas observé ces règles, le traducteur devra-t-il le corriger pour épargner à son lecteur français une impression désagréable que l'original ne produit pas sur un anglais ou au contraire devra-t-il respecter le manque d'ordre pour illustrer le *muddling through* que les Britanniques prétendent, non sans quelque complaisance, être caractéristique de leurs démarches mentales? C'est là, sans doute, comme en maint autre cas, une question d'espèce, une affaire de doigté. Ne peut-on dire cependant que, si l'auteur a cherché à persuader, ce n'est qu'au prix d'une certaine transposition qu'on peut respecter son dessein et provoquer chez les lecteurs français la réaction qu'il a souhaitée.

En raison même de cette exigence du français, une phrase qui ne choque pas dans l'original pourra paraître absurde dans la traduction. Ainsi dans le discours d'un homme d'état je lis : *I agree that in theory this is the only practical way.* Il est impossible de rendre ce propos littéralement : il faut atténuer la contradiction patente entre *practical* et *theory*. Nous remplacerons donc de dernier terme par «dans l'abstrait».

Prenons un autre exemple tiré du style familier. Dans un compartiment de chemin de

⁹ Nous achoppons d'ailleurs sur la fin illogique de la phrase. L'auteur n'entend pas qu'on y «trouve» des citations mais qu'on peut en «tirer», ce qui est tout différent.

fer j'ai entendu un Anglais dire aimablement à une dame qui lui faisait face : «Est-ce que la fenêtre est trop sur vous?» Ce brave homme faisait de l'anglais sans le savoir et sa question n'avait aucun sens. Il est clair qu'il aurait dû traduire sa pensée en disant : «La fenêtre» ou plutôt «le courant d'air vous gêne-t-il?», et ajouter «Madame», puisqu'il désirait être poli.

La différence entre les habitudes d'esprit des deux peuples sera bien mise en lumière par la réaction instinctive des enfants dans une même circonstance. Un jour dans une rue du Havre une petite fille d'une douzaine d'années m'aborda pour me proposer de lui acheter des billets de loterie. Comme, pressé, je me dérobaï à cette transaction d'un profit aléatoire, elle s'exclama : «Vous n'êtes pas raisonnable!» Si j'avais à traduire ces paroles en anglais ne conviendrait-il pas de dire : *Do be a sport?*

En outre il y a des concepts qui n'existent pas concurremment dans les deux langues. Comment rendre, sans corriger l'original, les expressions *finishing school* ou «chère Madame et amie»?

J'ai vu traduire le titre d'une nouvelle *Don't be silly* par «Ne soyez pas stupide». Cette erreur dénote chez son auteur l'ignorance du génie de sa propre langue. En français on ne saurait dire «Ne soyez pas stupide» pour la bonne raison que l'état marqué par «soyez» ne dépend pas de l'intéressé. S'il est bête, il n'y peut rien. Pour que l'interdiction ait un sens il faut qu'il puisse y obtempérer, comme dit Pandore, donc que le verbe exprime une volition, une responsabilité. C'est «Ne fais pas l'imbécile» ou «N'agissez pas sottement» qui convient.

Ces différences d'habitudes mentales exigent une constante mise au point de la part du traducteur. Comme titre d'un de mes livres j'ai choisi une phrase d'Anatole France : «C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore.»¹⁰ Cette phrase est une pure constatation intellectuelle. Spontanément un écrivain anglais y substituerait une réalisation picturale : *Believe in roses and lo! they bloom forth.*

Entrons dans un café : un consommateur, par mégarde, casse son verre. Il y a gros à parier, s'il s'agit d'un bistrot, qu'un de ses voisins, inspiré par la muse des commis-

¹⁰ *En croyant aux roses*, Paris, Presses Universitaires.

voyageurs, s'écriera : «Faites chauffer la colle!» La traduction correct est : *Heat up the glue!* Est-ce la bonne? En aucune manière. Elle ne constitue pas, comme l'original, le cliché de rigueur dans une pareille circonstance qui nous permet de classer immédiatement celui qui le profère. Ici ce ne sont pas les mots qui importent mais le fait que le personnage coule sa pensée dans un moule conventionnel. Il fallait rendre par un idiotisme familier correspondant : p. ex. *Breaking up the happy home, what?*

Bien sûr, il n'est pas toujours possible d'apporter une modification au texte. Si j'ai à rendre compte de l'*Ideal Home Exhibition* je ne puis me dispenser de traduire par «l'Exposition des Arts Ménagers», mais je n'aurai pas rendu justice à la sentimentalité un peu naïve de *Ideal Home*.

Il est d'autres cas encore où l'on est tenu de suivre le texte au plus près, notamment en matière de construction. On doit, autant que faire se peut, respecter l'ordre des mots. Cet ordre reproduit la perspective même dans laquelle l'écrivain a vu son sujet et il assure à chaque terme l'importance que, consciemment ou non, il leur a donnée.

Ce principe comporte cependant certaines exceptions : il existe en effet des constructions anglaises que le français ne tolère pas. Tel est, par exemple, l'usage du style indirect avec emploi de l'imparfait que l'on rencontre fréquemment dans les comptes rendus de presse. Par exemple, un rédacteur écrira bien : *The speaker approved the resolution : it was an important point*, ce dernier membre de phrase représentant, non sa propre opinion, mais celle de l'orateur. Il convient de corriger et de dire : «Ce point, déclara-t-il, est important.»

Une étude complète de notre sujet comporterait, bien entendu, l'analyse successive de tous les caractères de la langue anglaise, pour déterminer de quelle manière ils affectent la liberté du traducteur. Ici nous n'avons eu en vue qu'un simple sondage.

Les pages précédentes ont déjà permis de pressentir ce que nous entendons par les différences entre les exigences respectives des lecteurs dans les deux langues, à telles enseignes que certaines des idées que nous venons de développer auraient pu également figurer sous cette nouvelle rubrique.

Ces différences tiennent au fait qu'en France l'enseignement du français joue depuis longtemps un rôle beaucoup plus important que l'étude de la langue maternelle en

Angleterre. C'est ainsi que la composition française occupe une place prépondérante aux examens du baccalauréat et qu'elle est l'épreuve la plus redoutée de la plupart des candidats. Bien plus, elle est exigée même pour les épreuves scientifiques. Pour nous, elle constitue un critère de la formation de l'esprit.

On ne saurait donc s'étonner qu'en français toute pensée, dès qu'elle est publiée sous forme de livre, d'article de revue ou même de journal, devienne immédiatement justiciable des règles de l'art littéraire. C'est là une persistance de notre tradition classique qui détermine simultanément chez l'écrivain et chez le lecteur des exigences esthétiques. Un Français qui écrit cherche à faire preuve de goût, il soigne son style, garde souvent le dictionnaire à portée de la main pour vérifier la justesse d'une acception. Le souci du bien dire est pour lui une des formes de politesse. Aussi, en plus de l'originalité, de l'ingéniosité des idées, de leur disposition avantageuse, s'attend-il, lorsqu'il lit, à un style soigné, élégant si possible.

Cette attitude sera mieux mise en lumière par l'incident suivant. Récemment, ayant besoin de faire une vérification de détail dans une revue américaine qui ne m'était pas accessible à ce moment, je dus me rabattre sur la traduction française. Cette revue m'était depuis longtemps familière : j'avais toujours estimé qu'elle présentait un intérêt suffisant, contenant parfois des articles d'une fraîche originalité, et je n'avais prêté attention au style dans lequel elle était rédigée. Au cours de la lecture du texte français je fus au contraire vivement frappé par l'indigence des idées, la banalité de la forme et le rabâchage des truismes. Ce n'est point, en dehors de quelques taches, que la traduction fût mauvaise. Je jugeais simplement ce texte sous l'angle français, sans doute plus aigu, et la transparence de la langue de Racine mettait cruellement à nu le rachitisme de la pensée ainsi que le dénuement de la forme.

En telle occurrence, comme c'est en premier lieu affaire de fond, le traducteur ne peut que gémir sans corriger. Tout au plus pourra-t-il, tâche ingrate, s'efforcer de déguiser les lapalissades et de donner quelque relief aux platitudes.

Parmi les défauts qui indisposent le lecteur français et qui ne semblent pas désobliger au même degré le lecteur anglais je me bornerai à citer les répétitions, les redondances et l'imprécision.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

Des premières point n'est besoin de fournir des exemples. Qu'il suffise de souligner que l'accent tonique portant toujours sur la dernière syllabe sonore en français, cette langue se trouve par là même plus exposée aux risques de monotonie. C'est une des raisons pour lesquelles les répétitions y sont plus choquantes.

Il faut insister davantage sur les redondances qui ne sont, à la vérité, que des répétitions mal camouflées. Dans un discours prononcé devant une grande assemblée internationale on rencontre les expressions suivantes :

an objective statement of facts

We have before us an existing assembly

We must ask ourselves the following question

We should follow the precedents established in similar cases

Ici aucun doute possible : il faut élaguer et éliminer impitoyablement les mots soulignés qui n'ajoutent rien à la pensée.

Passons au dernier point; l'imprécision.

Que penser du passage suivant que je trouve sous la plume d'un évêque?

Religion is not always an easy *thing* and it might be a good *thing* for us and a strengthening of our faith if *things* were not so easy.

Le choix malencontreux du mot si vague *thing* et l'insistance si gauche avec laquelle il est répété trahissent à la fois une pensée amorphe et le mépris – je n'ose dire l'ignorance – des règles élémentaires du style. Placé dans la fâcheuse obligation de mettre un pareil verbiage en français, le traducteur, par respect pour ses lecteurs, doit le corriger à moins qu'il n'ait précisément à en stigmatiser l'inanité.

Il nous reste à examiner l'opportunité des corrections que peuvent nécessiter ou autoriser les imperfections de l'auteur lui-même. Ces défauts proviennent d'une manière générale de son ignorance relative de la civilisation dont il traite ou et de la langue qu'il utilise ou qu'il lui arrive de citer. Il faut prendre le mot civilisation dans son sens le plus large, englobant à la fois les moeurs, les usages, la vie sociale, la littérature et les arts. Mais passons aux exemples.

Dans un roman américain, dont la scène se déroule à Londres, un des personnages, gentleman anglais, emmène la femme dont il veut faire la conquête dîner à son cercle, un des

plus fermés de *Clubland*. L'auteur précise que, pour impressionner la belle, *he gave the waiter a royal tip*. Il est clair que notre homme ne sait ce qu'il dit. Dans tous les clubs de Londres – très fermés ou seulement entrebâillés – il est interdit de donner un pourboire aux serviteurs. C'est une règle à laquelle tous les membres se plient avec le plus vétilleux scrupule. Si le traducteur corrige il épargne, certes, à son lecteur d'apprendre un détail faux sur les moeurs anglaises, mais si celui-ci n'est un homme averti, on lui cachera ainsi que le romancier peut fort bien le fourvoyer sur d'autres points.

Un autre ouvrage d'imagination, anglais celui-là, nous montre une femme de l'aristocratie anglaise, Lady N., accueillant une personne qui lui est présentée par : *Pleased to meet you*. Le lecteur anglais a immédiatement le choix entre deux hypothèses et, suivant le cas, conclut soit que Lady N. est en réalité de basse extraction, soit que l'auteur décrit un monde auquel il n'a pas accès. Ici le traducteur n'a pas à prendre parti mais se doit de maintenir la possibilité des deux conjectures. Ne pouvant traduire exactement, il s'en tirera en faisant dire par Lady N. à son invité, au moment où celui-ci la quitte : «Au plaisir.»

Tout récemment j'entendais à la B. B. C. une jeune Anglaise narrer qu'elle avait assisté à un mariage à Paris. Pour corser son récit elle nous confiait qu'à la sortie de l'église elle avait été couverte de confetti et de riz. Le moins qu'on puisse dire est que cette charmante personne avait rêvé, la coutume à laquelle elle fait allusion ne se pratiquant pas en France. Le traducteur rendrait service à l'auteur en supprimant le passage mais alors il commettrait une sorte d'abus de confiance envers le lecteur.

Voici maintenant un journaliste, W. F. B., qui dans un article de *The Autocar* intitulé *Driving Tests in France*, nous décrit un incendie à Paris : *The fire-brigade hurtled by with bells clanging*. Encore un auteur qui décrit ce qu'il n'a jamais vu! Jamais, jamais les pompes de la ville de Paris n'ont signalé leur passage et balayé la chaussée à son de cloche. Elles sont pourvues de trompes à double son. Il n'est poulbot qui ne sache les imiter. que doit faire ici le traducteur? S'il ne corrige pas, le lecteur français s'ébaudira mais les étrangers seront mal renseignés; s'il corrige, il trahit le lecteur en s'abstenant de le mettre en garde contre le manque de véracité de l'auteur.

Le cas suivant est assez différent. Dans les couloirs de L'O. N. U. on voyait récemment une affiche administrative, rédigée en américain, demandant aux femmes des

fonctionnaires, *employees* comme ils disent, de collaborer à un ouvrage. Elle commençait par ces mots : *If your wife can sew...*, hypothèse sans doute flatteuse pour une Américaine. En regard figurait la traduction qui débutait par «Si votre femme sait coudre». Pour une Française ce doute est insultant. Il convenait donc de traduire *If* par «puisque».

Il est naturellement des cas où une locution toute faite doit être corrigée. Traduire littéralement : «Prenez la peine de vous asseoir» c'est suggérer que votre visiteur souffre du lumbago.

De nos jours, nombreux sont ceux qui abordent les carrières les plus importantes et les plus difficiles sans la moindre préparation; celles de citoyen, de père de famille et d'écrivain se présentent d'abord à l'esprit. Il suffit, semble-t-il, qu'un quidam sache tremper une plume dans l'encre – encore l'invention du stylo rend-elle ce talent superflu – pour qu'il s'arroge le droit de «faire de la littérature». Dès lors il n'est pas surprenant que les écrits de ces plumitifs optimistes fourmillent d'erreurs. Constamment nous trouverons les mots avatar, climatérique, emprise, fruste, préconiser, pris dans d'autres acceptions que la bonne à tel point qu'on ose à peine les employer au sens propre de crainte de n'être pas compris. J'ai lu récemment : «Ce magasin, quoique bien achalandé était toujours sans le moindre client.»

Il en va de même en anglais. Dans le même numéro d'un magazine j'ai relevé les phrases suivantes : *They joined issue* au sens de «ils s'allièrent», puis *He played immaculate golf*,¹¹ et cette perle : *I am the most disarmed of you all*, qui rappelle la célèbre calinotade «Je suis le plus jeune de mes frères». En pareil cas le traducteur doit, à mon avis, tempérer l'exactitude par la charité et exprimer, non ce que l'auteur a dit, mais ce qu'il a voulu dire. Il court par surcroît la chance de devancer le moment où les erreurs seront sanctionnées par un usage unanime.

Le traducteur sera bien inspiré également s'il vient au secours d'un auteur qui s'est imprudemment risqué à faire une citation dans une langue qui ne lui est pas assez familière. J'ai trouvé par exemple l'expression *Cui bono* plusieurs fois utilisée au sens de *What's the good?* L'exactitude exigerait que l'on rendît par «A qui cela profite-t-il?», le bon sens par «A quoi bon?»

¹¹ No doubt with a stainless club!

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

Dans le roman d'un célèbre écrivain anglais je tombe sur la citation : «Vous l'avez voulu, Georges Dandin.» Ici encore, impossible de ne pas corriger : «Tu l'as...»

Un auteur français, étudiant l'agriculture britannique, fait allusion au grand nombre de «gentilshommes fermiers». Le contexte prouve surabondamment qu'il entend parler des *gentlemen farmers*. Deux mots, deux erreurs. Un gentilhomme, c'est un membre de la noblesse, non un simple *gentlemen*, et un fermier c'est celui qui cultive des terres pour le compte d'un autre, alors que *farmer* signifie agriculteur, que la ferme lui appartienne ou non. Le traducteur de cette étude devra rendre «gentilshommes fermiers» par *gentlemen farmers* puisque, seul, ce double faux-sens respecte la vérité.

Évidemment, si un écrivain anglais emploie un mot français dans un sens qu'il n'a pas, il est impossible de la conserver. Dans des phrases comme *He has a flair for football* ou *Our cars are distinguished by their verve*, les termes *flair* et *verve* n'auraient pas de sens en français.

Il y a des cas plus épineux. Dans un de ses plus beaux discours radiodiffusés en 1940, qui fut écouté par des millions de personnes, M. Winston Churchill a cité l'inscription qui figurait sur les pièces d'or : «Dieu protège la France», qu'il a ensuite traduite par *God protects France*. Quand paraîtra la version française des discours, le traducteur n'aura qu'à faire sauter l's. Cependant, agir ainsi ce sera cacher aux lecteurs que l'ancien Premier Ministre de Grande-Bretagne, en méconnaissant la vertu du subjonctif, avait implicitement déclaré, certes sans le vouloir, que la France avait choisi une devise d'une arrogante suffisance.

Relevons par une anecdote amusante la sécheresse de cette discussion. Un auteur américain, ignorant vraisemblablement (et invraisemblablement) l'existence de Mrs. Harriet Beecher Stowe a retraduit de l'édition française son ouvrage fameux et l'a publié sous le titre de *Uncle Tom's Case!*

Ainsi lier les mains du traducteur, lui interdire d'apporter aucune modification au texte, c'est le rendre complice de l'auteur et parfois faire de lui le propagateur d'idées fausses. Nous en avons fourni des exemples.

D'autre part lui accorder toute latitude c'est ouvrir la porte à l'arbitraire, disons, pour ne pas mâcher les mots, au tripatouillage. Il nous reste à le prouver.

RÉFLEXIONS SUR LA TRADUCTION

Dans son roman *Theatre*, Somerset Maugham, à une actrice fort jolie qui se regarde en son miroir, fait dire : *Not too bad for a woman of forty-six*. Cette phrase, que pourrait prononcer n'importe quelle femme du monde, a été rendue par Madame B. dans les termes suivants : «Pas trop moche pour une rombière de quarante-six ans.» A entendre ce langage de la Halle sur les lèvres d'une femme charmante on croit voir une limace se traîner sur une rose. Rien dans le caractère du personnage, rien dans le texte lui-même n'autorise ou ne justifie ce parti pris d'odieuse vulgarité. Pour Madame B. toutes les femmes de quarante-six ans sont-elles donc des rombières?

D'autre part, et tout au contraire, le traducteur, par désir de faire briller son auteur ou de briller lui-même, renchérit parfois sur le texte et y ajoutera des grâces. C'est ainsi que j'ai vu «fausse maigre» rendu par *well developed negative*, ce qui est parfait mais n'est pas, comme l'original, une expression courante. Et que dire du fantaisiste qui, dans un roman connu rendit «demi-vierge» par *near miss*? C'est assurément un coup au but, but que l'auteur n'avait point visé. L'écrivain n'était point si emprunté qu'il eût besoin de ce prêt.

Que faire alors? car il nous faut conclure. Pour décider la question de savoir quand et jusqu'où le traducteur a le droit de corriger il faut invariablement se référer à cette vérité première que les imperfections de l'auteur marquent les limites de sa culture et qu'elles font, au même titre que ses qualités, partie intégrante de sa personnalité artistique et littéraire. C'est trahir le lecteur que de l'altérer. Aussi sera-ce avec la plus grande circonspection que nous lui octroierons licence de modifier l'original. S'il éprouve de trop grands scrupules à s'astreindre à une rigoureuse fidélité il a toujours la ressource de s'en expliquer dans la préface.

Source : «Réflexions sur la traduction - I - » : *French Studies*, vol. III, 1949, p. 345-350.

«Réflexions sur la traduction - II - » : *French Studies*, vol. IV, 1951, p. 253-263.